

PRÉFET DE LA MARTINIQUE

Cabinet du préfet
Bureau de la communication interministérielle

Fort-de-France, le 4 mai 2018

Dossier de presse

SARGASSES

Présentation des mesures gouvernementales d'urgence contre les sargasses

**DES MESURES GLOBALES DE GRANDE
AMPLEUR POUR AGIR DANS LA DUREE**



Contacts réservés aux médias :

Florence BERTHET 05-96-39-39-20 ou 06-96-28-34-42

florence.berthet@martinique.pref.gouv.fr

Ghislaine ANGLIONIN 05-96-39-39-21 ou 06-96-23-19-93 –

ghislaine.anglionin@martinique.pref.gouv.fr

Suivez l'actualité de

L'Etat en Martinique

sur internet : www.martinique.pref.gouv.fr

sur Facebook : @prefet.martinique

sur Twitter : @prefet972

Vendredi 4 mai 2018

2018 : UNE SITUATION EXCEPTIONNELLE

Depuis 2011, la Martinique est confrontée à des échouages d'algues sargasses. Les échouages, plus faibles en 2016 ont repris en 2017 et sont ininterrompus depuis décembre dernier.

A la demande du gouvernement, suite à la réunion interministérielle qui s'est tenue ce lundi 30 avril au sujet des sargasses, Franck ROBINE, Préfet de la zone de défense Antilles et Préfet de la Martinique présente **les mesures gouvernementales d'urgence pour lutter contre les sargasses.**

Le but : être capables de ramasser les Sargasses lors d'un échouage en 24 ou 48 h, pour collecter avant que les algues ne se décomposent et produisent de l'hydrogène sulfuré (H₂S). Ceci implique une **mobilisation exceptionnelle de tous, des maires et de l'Etat.**

DES MESURES GLOBALES DE GRANDE AMPLEUR POUR AGIR DANS LA DUREE

Une nouvelle organisation pour plus de réactivité

- La nomination d'un responsable national chargé de la rédaction d'un plan national de lutte contre les sargasses, décliné pour chaque territoire en **plan d'urgence local sargasses (PULSAR)**.
- La mise en place d'un pilotage national par les ministères des outre-mer, de la transition écologique et solidaire, des solidarités et de la santé ainsi que du ministère de l'intérieur. Au niveau local, la coordination sera assurée par le **préfet de zone Antilles, préfet de Martinique**, en liaison avec les préfets de Guyane et de Guadeloupe.

Des moyens financiers, matériels et humains pour atteindre notre objectif

- Le déblocage d'un fonds de **3 millions d'euros de crédits Etat** pour l'acquisition, aux côtés des collectivités et des fonds communautaires, de machines performantes de ramassage et des **équipements de protection individuels** pour les équipes de ramassage (tenues masques et dosimètres).

Contacts réservés aux médias :

Florence BERTHET 05-96-39-39-20 ou 06-96-28-34-42

florence.berthet@martinique.pref.gouv.fr

Ghislaine ANGLIONIN 05-96-39-39-21 ou 06-96-23-19-93 –

ghislaine.anglionin@martinique.pref.gouv.fr

Suivez l'actualité de

L'Etat en Martinique

sur internet : www.martinique.pret.gouv.fr

sur Facebook : @prefet.martinique

sur Twitter : @prefet972

- Le déploiement de moyens humains dédiés pour l'organisation et le ramassage. Une **mission d'assistance de la sécurité civile (MASC)** est dépêchée aux Antilles pour appuyer les activités de ramassage. Le régiment du service militaire adapté (RSMA) sera déployé de manière exceptionnelle. En complément, des « tigistes » seront mobilisées.

Une méthodologie pour mieux anticiper et informer

- Des actions de renforcement de la prévision des échouages : à court terme, par des survols aériens, à long terme par le **développement de l'observation satellitaire** notamment dans le cadre du programme européen COPERNICUS.

- Le lancement par l'ADEME de **nouveaux appels à projets (1 M€)** pour l'innovation sur le ramassage et la valorisation des algues, faisant suite aux appels à projet lancés depuis 2015.

- La poursuite du travail avec les instituts techniques spécialistes (comme l'Institut Technique Tropical – IT2 – ou le Centre d'Etude et de Valorisation des Algues – CEVA) sur la façon dont les algues peuvent être valorisées.

- Un renforcement du programme de recherche sur les sargasses et l'établissement de collaborations internationales sur le sujet, notamment pour connaître l'origine du phénomène.

- La saisine du haut conseil de la santé publique pour disposer d'un avis sur les conséquences pour la santé humaine des expositions observées.

- L'organisation d'une conférence régionale sur le phénomène des sargasses.

Contacts réservés aux médias :

Florence BERTHET 05-96-39-39-20 ou 06-96-28-34-42

florence.berthet@martinique.pref.gouv.fr

Ghislaine ANGLIONIN 05-96-39-39-21 ou 06-96-23-19-93 –

ghislaine.anglionin@martinique.pref.gouv.fr

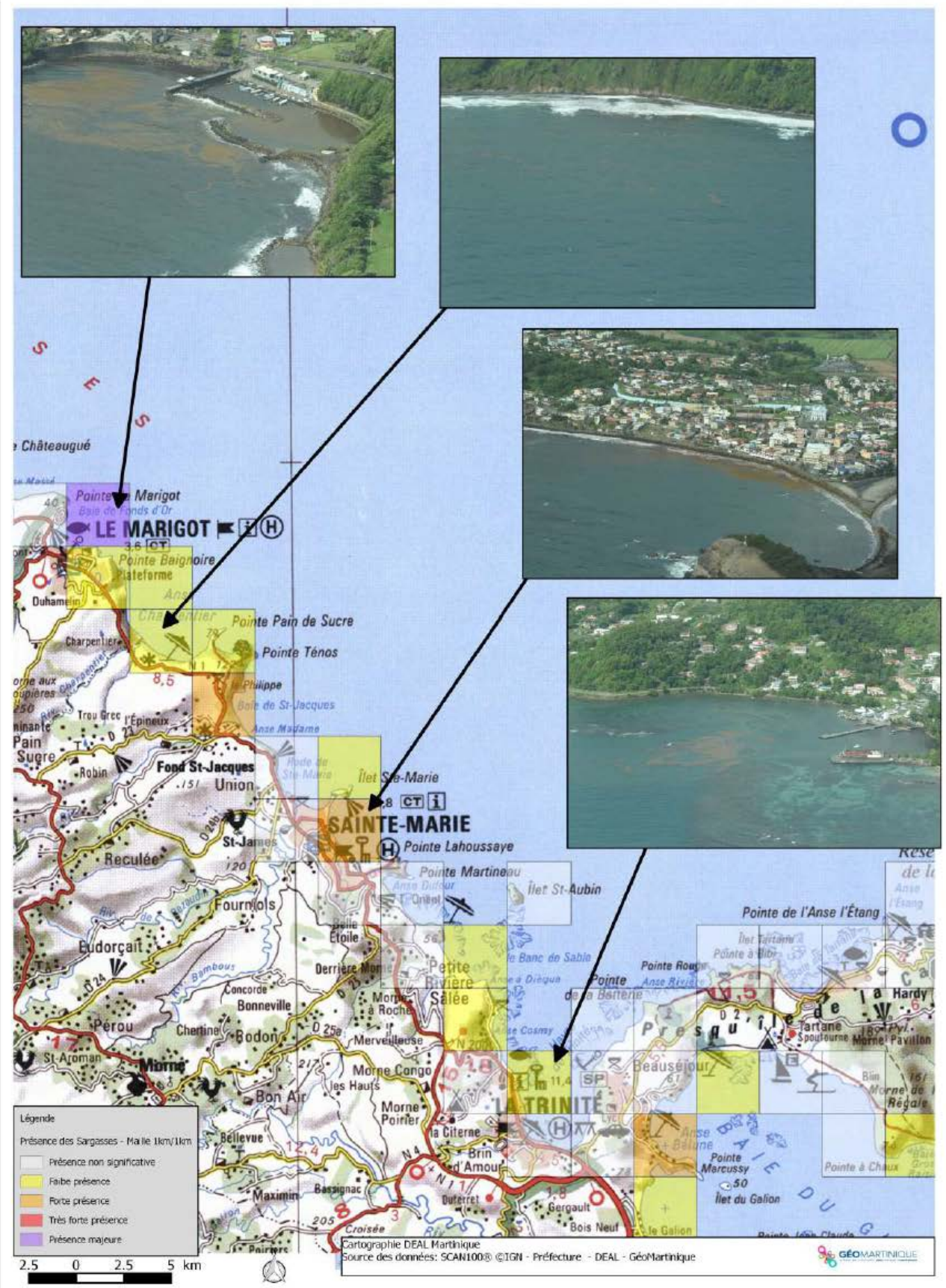
Suivez l'actualité de

L'Etat en Martinique

sur internet : www.martinique.pret.gouv.fr

sur Facebook : [@prefet.martinique](https://www.facebook.com/prefet.martinique)

sur Twitter : [@prefet972](https://twitter.com/prefet972)



Contacts réservés aux médias :

Florence BERTHET 05-96-39-39-20 ou 06-96-28-34-42

florence.berthet@martinique.pref.gouv.fr

Ghislaine ANGLIONIN 05-96-39-39-21 ou 06-96-23-19-93 –

ghislaine.anglionin@martinique.pref.gouv.fr

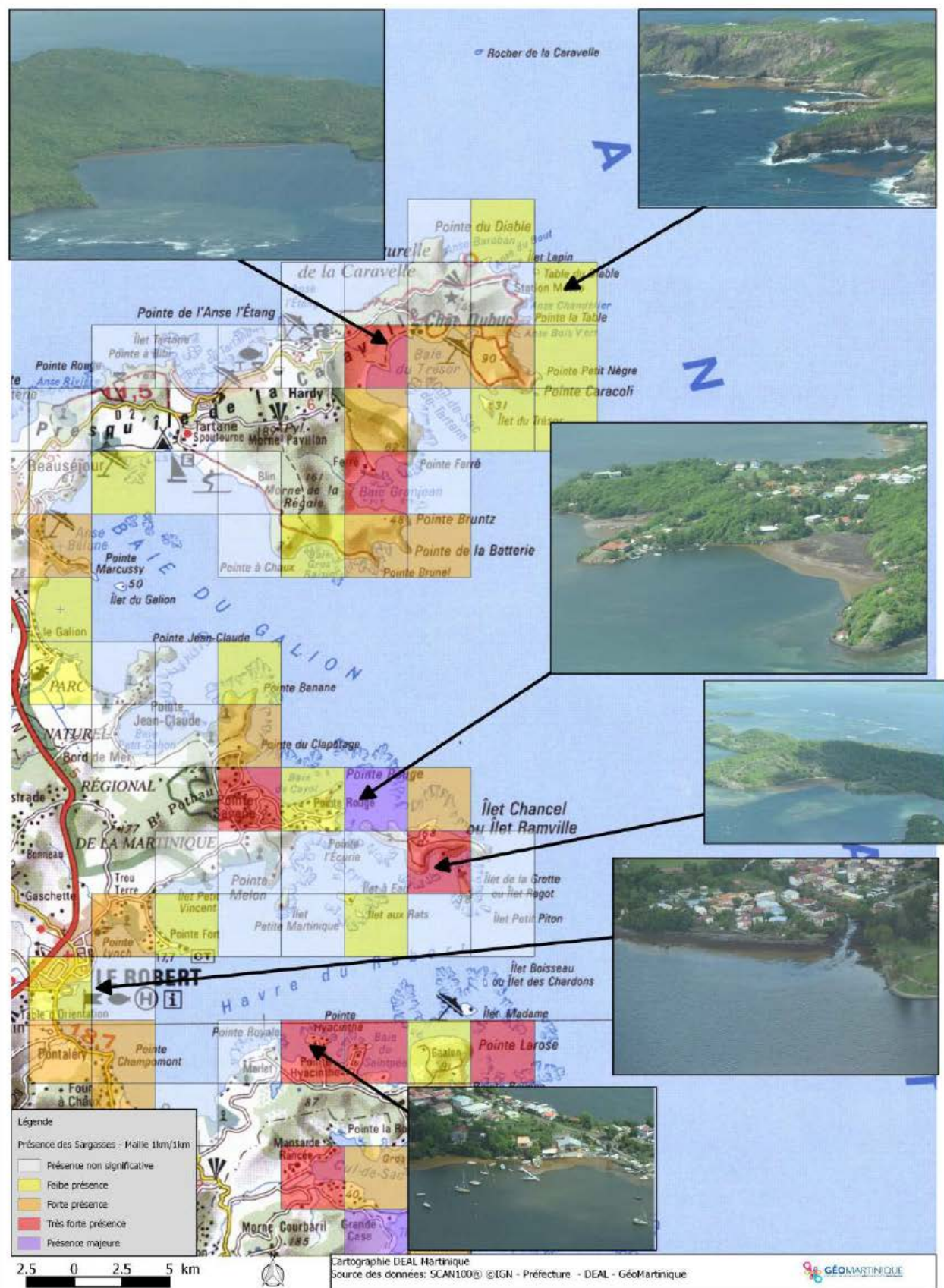
Suivez l'actualité de

L'Etat en Martinique

sur internet : www.martinique.pret.gouv.fr

sur Facebook : @prefet.martinique

sur Twitter : @prefet972



Contacts réservés aux médias :

Florence BERTHET 05-96-39-39-20 ou 06-96-28-34-42

florence.berthet@martinique.pref.gouv.fr

Ghislaine ANGLIONIN 05-96-39-39-21 ou 06-96-23-19-93 –

ghislaine.anglionin@martinique.pref.gouv.fr

Suivez l'actualité de

L'Etat en Martinique

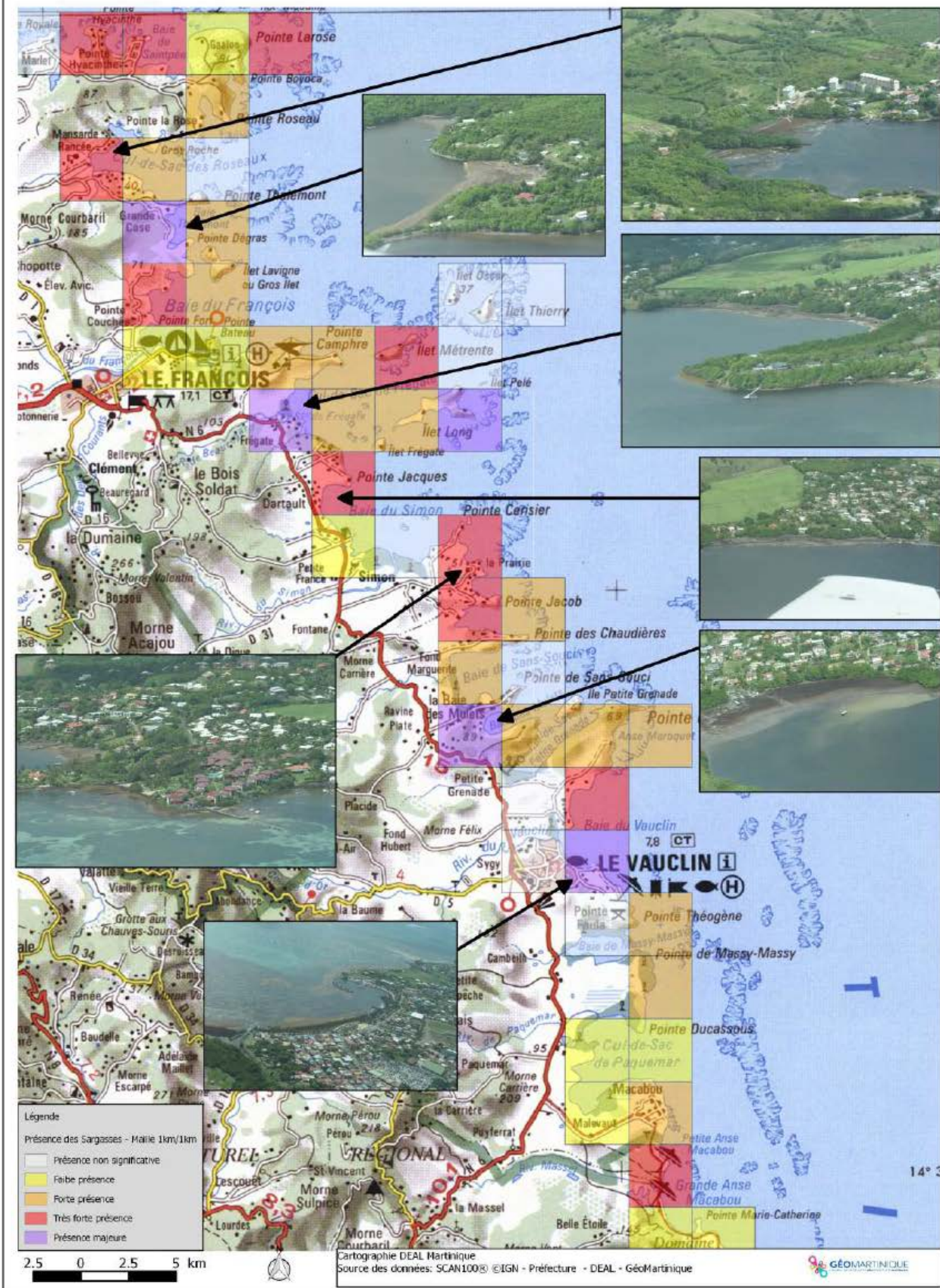
sur internet : www.martinique.pret.gouv.fr

sur Facebook : @prefet.martinique

sur Twitter : @prefet972



Suivi des échouages des algues Sargasses - Observation aéroportée du 2 Mai 2018



Contacts réservés aux médias :

Florence BERTHET 05-96-39-39-20 ou 06-96-28-34-42

florence.berthet@martinique.pref.gouv.fr

Ghislaine ANGLIONIN 05-96-39-39-21 ou 06-96-23-19-93 –

ghislaine.anglionin@martinique.pref.gouv.fr

Suivez l'actualité de

L'Etat en Martinique

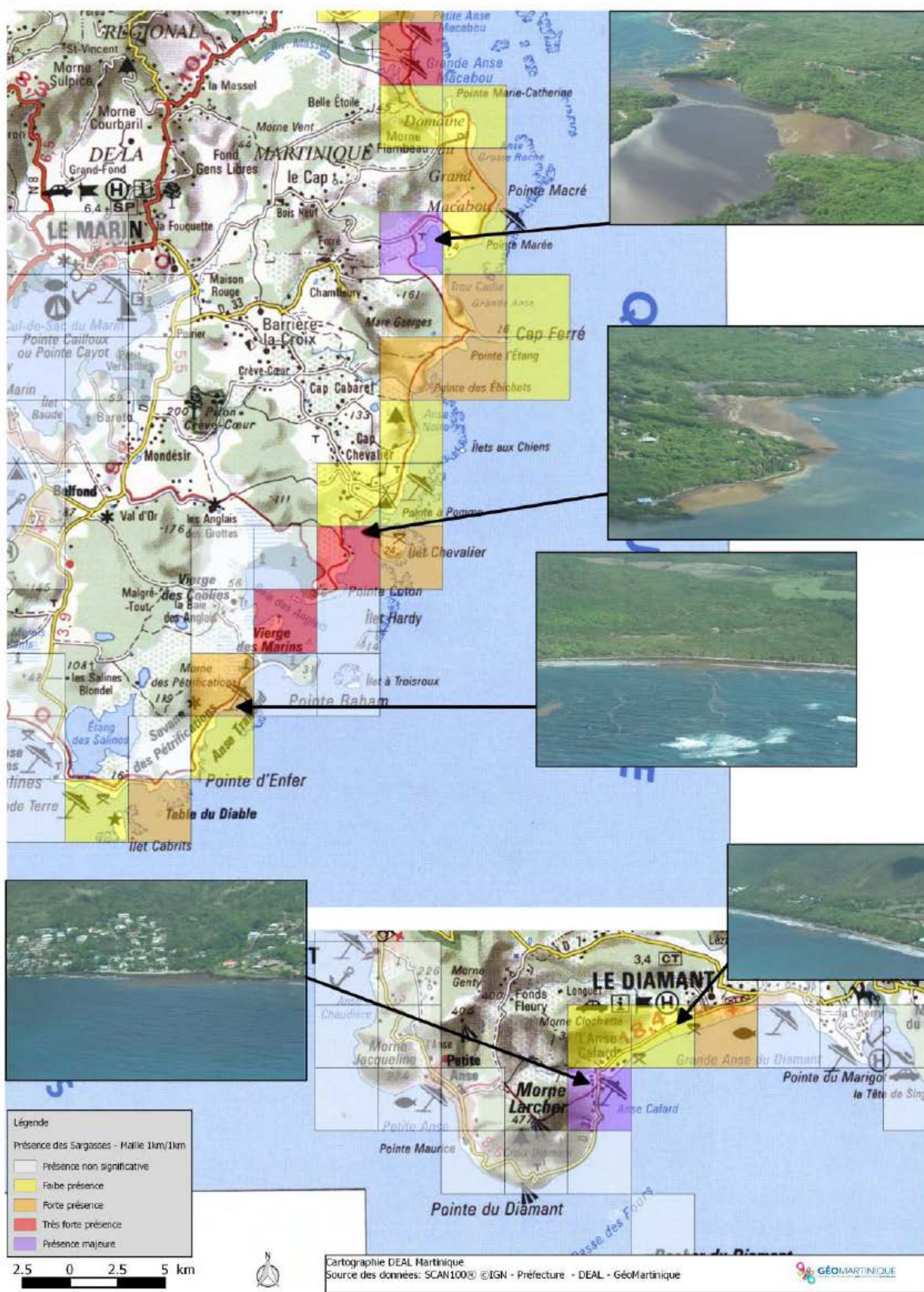
sur internet : www.martinique.pret.gouv.fr

sur Facebook : @prefet.martinique

sur Twitter : @prefet972



Suivi des échouages des algues Sargasses - Observation aéroportée du 2 Mai 2018



Contacts réservés aux médias :

Florence BERTHET 05-96-39-39-20 ou 06-96-28-34-42

florence.berthet@martinique.pref.gouv.fr

Ghislaine ANGLIONIN 05-96-39-39-21 ou 06-96-23-19-93 –

ghislaine.anglionin@martinique.pref.gouv.fr

Suivez l'actualité de

L'Etat en Martinique

sur internet : www.martinique.pref.gouv.fr

sur Facebook : @prefet.martinique

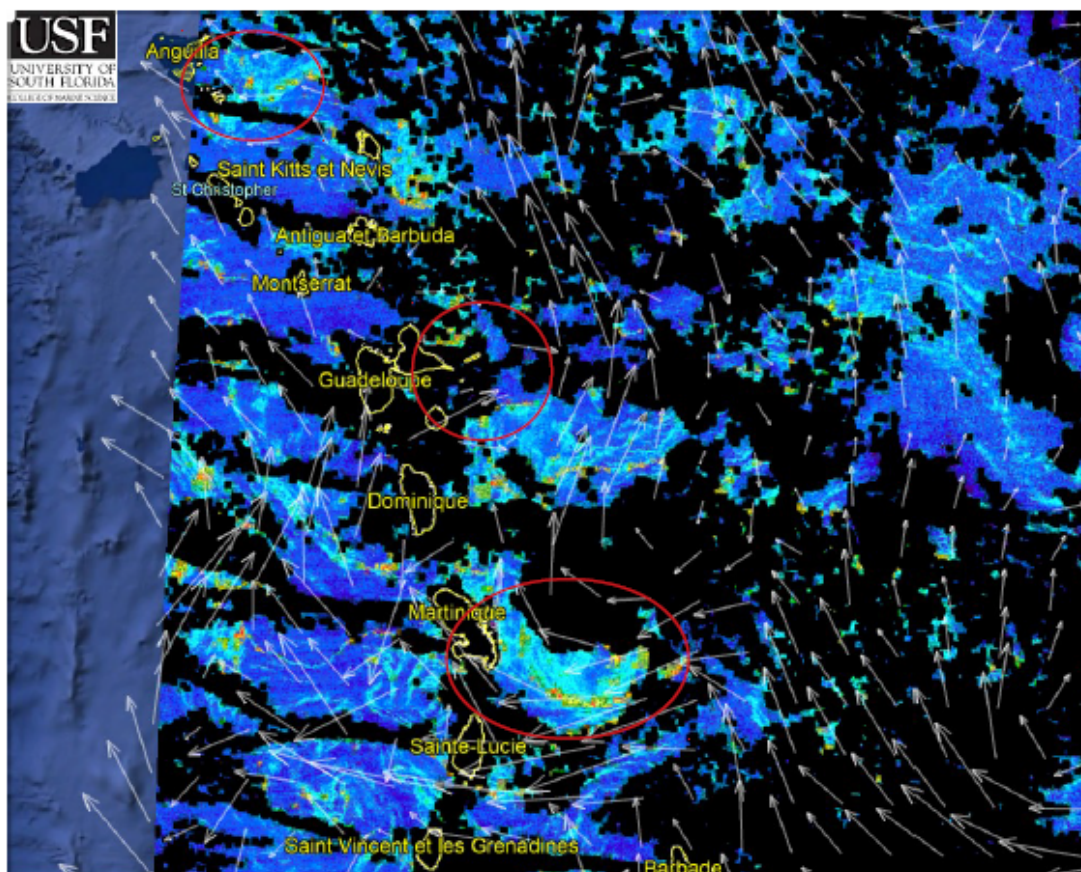
sur Twitter : @prefet972

Analyse des images satellites - 03/05/18 -

Image MODIS du 01/05/18

Légende :

- Zones en noir : zones non visibles à cause de la couverture nuageuse
- Zones en vert - jaune - orange : algues en mer
- Flèches : prévisions de courants HYCOM



L'image du 02/05/18 présentant une forte couverture nuageuse, l'analyse est effectuée sur l'image d'avant hier, soit le 01/05/18.

- **Martinique :**

Une masse importante semble arriver du sud-est de la Martinique, poussée par des courants orientés vers l'ouest/nord-ouest en direction du canal de Ste-Lucie et des côtes sud-est de l'île.

- **Guadeloupe :**

Des masses sont visibles au sud-est de Marie Galante et au nord-est de la Guadeloupe. Le courant sortant du canal de la Dominique, orienté vers l'est puis remontant vers le nord, pourrait entraîner ces masses au large de l'île. Mais le vent d'est pourrait aussi, suivant sa force dans les prochains jours, rabattre ces masses vers les côtes.

- **Îles du nord :**

Des masses de sargasses sont visibles au sud-est de St Martin et St Barthélemy. Les courants orientés vers l'ouest pourraient entraîner ces masses, déjà proches des côtes, vers les îles dans les jours à venir.

Contacts réservés aux médias :

Florence BERTHET 05-96-39-39-20 ou 06-96-28-34-42

florence.berthet@martinique.pref.gouv.fr

Ghislaine ANGLIONIN 05-96-39-39-21 ou 06-96-23-19-93 –

ghislaine.anglionin@martinique.pref.gouv.fr

Suivez l'actualité de

L'Etat en Martinique

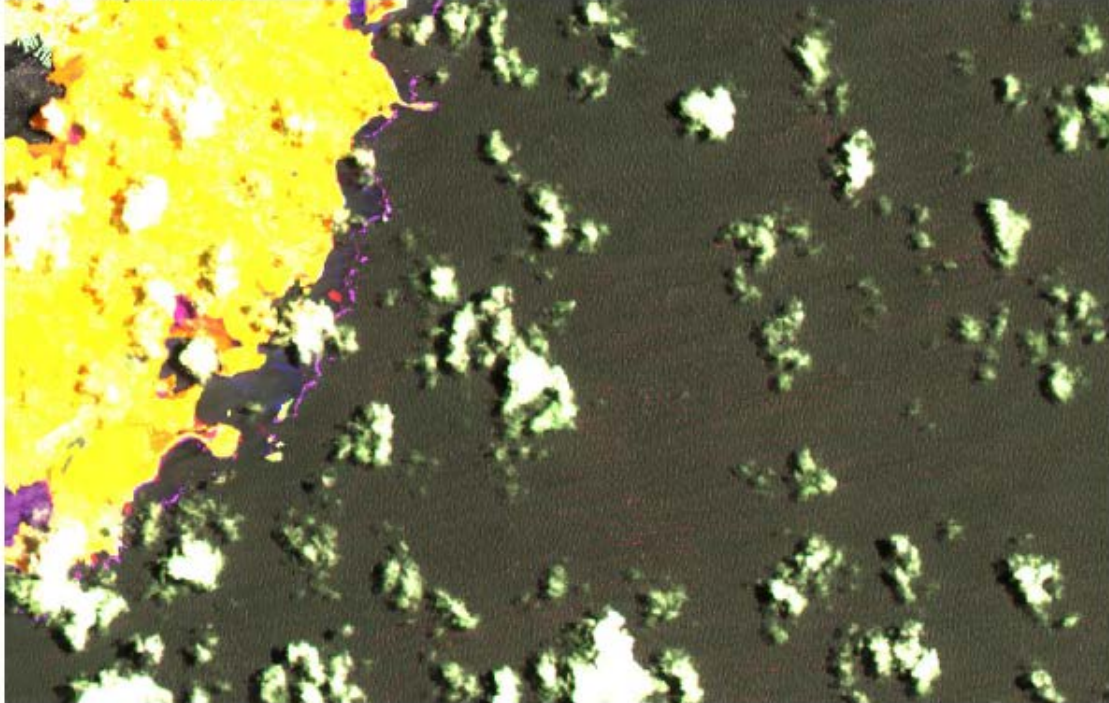
sur internet : www.martinique.pret.gouv.fr

sur Facebook : @prefet.martinique

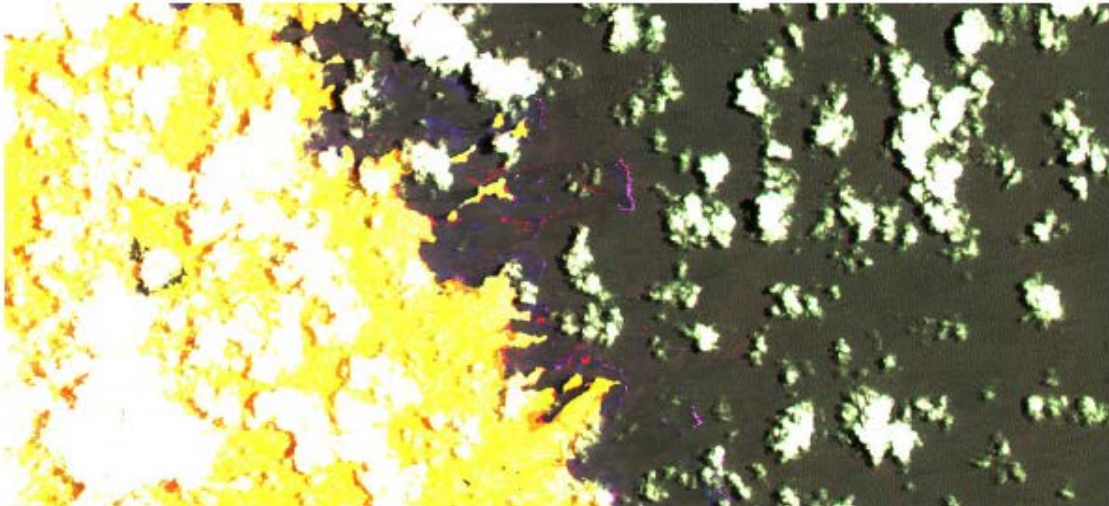
sur Twitter : @prefet972

Image Sentinelle 2 du 29/04/18 pour la Martinique

En jaune, la côte sud-est de la Martinique (commune de Ste-Anne), en blanc les nuages et en rouge les radeaux de sargasses.



On observe bien les échouages de sargasses le long des côtes de Ste-Anne (taches rouges) mais surtout les nombreux filaments très diffus et répartis sur de très grandes distances au large. Ces radeaux sont présents tous le long de la côte est de la Martinique et de la Guadeloupe, jusqu'à plusieurs dizaines de km (observation aériportée du 02/05/2018).



On observe aussi les masses plus denses de sargasses (taches rouges) arrivant près des côtes du François, certainement dues à l'agrégation de nombreux filaments en proche côtier.

Contacts réservés aux médias :

Florence BERTHET 05-96-39-39-20 ou 06-96-28-34-42

florence.berthet@martinique.pref.gouv.fr

Ghislaine ANGLIONIN 05-96-39-39-21 ou 06-96-23-19-93 –

ghislaine.anglionin@martinique.pref.gouv.fr

Suivez l'actualité de

L'Etat en Martinique

sur internet : www.martinique.pret.gouv.fr

sur Facebook : @prefet.martinique

sur Twitter : @prefet972